



# DÉROGATION SCOLAIRE

**ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025**  
POUR L'INSCRIPTION D'UN ENFANT «**HORS COMMUNE**»  
DANS UNE ÉCOLE DE SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS

1<sup>ère</sup> Demande

Renouvellement

Changement de cycle

*Sous réserve de places disponibles*

**Cette fiche doit être complétée puis déposée à la mairie de Saint-Lubin-des-Joncherets**

## Responsables légaux de l'enfant

### Parent 1

Nom d'usage : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Profession/Lieu : .....

Téléphone pro. : .....

Autorité parentale :  Oui  Non

### Parent 2

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Profession/Lieu : .....

Téléphone pro. : .....

Autorité parentale :  Oui  Non

## Enfant

Sexe :  Masculin  Féminin

NOM : .....

PRÉNOMS : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

L'enfant fréquentera-t-il la restauration scolaire ?

Oui  Non

## Établissement scolaire

### Actuel

Nom : .....

Classe : .....

### Souhaité

- Le Clos Village
- Le Loup de la Garenne
- Le Bourg
- Le Parc

Classe : .....

## Frères et soeurs dans le foyer

Nom & Prénom	Sexe	Date et lieu de naissance	École
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

## Motif de la demande de dérogation

Obligations professionnelles des parents : .....

Raisons médicales justifiées par un médecin scolaire ou assermenté : .....

Présence d'une fratrie dans une école de Saint-Lubin : .....

Autre(s) motif(s) : .....

## Cadre réservé à la commune de résidence

### La commune de résidence :

#### Dispose-t-elle de la capacité d'accueil :

En classe maternelle :  Oui  Non

En classe élémentaire :  Oui  Non

#### Assure-t-elle :

La restauration scolaire :  Oui  Non

La garde d'enfant :  Oui  Non

#### Deux cas :

- Si la commune de résidence ne peut pas répondre favorablement aux critères ci-dessus, l'inscription de l'enfant se fera automatiquement dans l'une des écoles de Saint-Lubin-des-Joncherets, ce qui entraînera obligatoirement la participation financière de la commune résidence.
- Si la commune répond favorablement aux critères ci-dessus, Monsieur le Maire de la commune de résidence, autorise-t-il l'inscription de l'enfant dans une école de Saint-Lubin-des-Joncherets ?

### L'accord entraîne systématiquement la participation financière de la commune de résidence.

Oui  Non

Date :

**SIGNATURE DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE**

## Cadre réservé à la mairie de Saint-Lubin-des-Joncherets

**AVIS FAVORABLE**

**AVIS DÉFAVORABLE**

Remarque(s) : .....

Date :

**SIGNATURE DU MAIRE OU DE L'ADJOINT DÉLÉGUÉ  
DE LA MAIRIE DE SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS**